

RECHERCHE FRANÇAISE

M. Jean-Pierre Door - Depuis quelques années, Monsieur le Premier ministre, la recherche française nous interpelle. Nos interrogations sur la place de la France dans le monde, sur sa compétitivité et son rayonnement, nous ramènent toujours à la même question : comment redonner un élan dynamique à la recherche française, dont les structures n'ont quasiment pas évolué depuis quelque soixante ans ? Nos scientifiques se sont mobilisés lors des Etats généraux de la recherche fin 2004, et une première esquisse de projet, en janvier dernier, avait suscité de leur part certaines critiques. Depuis lors, le Gouvernement a poursuivi les discussions avec la communauté scientifique. Le débat est renoué, la confiance rétablie. Cet été, Monsieur le Premier ministre, on vous a vu, avec le ministre de la recherche, reprendre la concertation et remettre enfin en route un projet de loi pour la recherche. Aujourd'hui vous annoncez le Pacte pour la recherche. Qu'y a-t-il de nouveau et d'intéressant...

De nombreux députés socialistes - Rien !

M. Jean-Pierre Door - ...dans le projet de loi que vous avez transmis aujourd'hui au Conseil économique et social ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP)*

M. Dominique de Villepin, Premier ministre - Nous avons aujourd'hui deux motifs de fierté en tant que Français. Le premier nous conduit à rendre hommage à Yves Chauvin, ce grand chercheur français qui, avec deux collègues, vient de recevoir le Prix Nobel de chimie *(Applaudissements sur tous les bancs)*. C'est dire la capacité française !

Notre second motif de fierté, c'est que nous avons enfin sur la table le grand projet pour la recherche que la France attendait depuis plusieurs décennies *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste)*. Un projet qui vise l'excellence, et qui porte en lui une conviction : nous préparons l'avenir, nous préparons la croissance, et - Monsieur Migaud - nous défendons l'emploi ! Avec Gilles de Robien et François Goulard, nous nous sommes fixé quatre objectifs. Le premier est de concilier les aspirations de la société française avec l'autonomie des chercheurs : telle sera la mission du Haut conseil de la science et de la technologie, placé auprès du Président de la République. Le deuxième est un objectif d'efficacité : il s'agit de rassembler toutes nos forces, universités, grandes écoles, centres de recherche, entreprises, qui trop souvent dans le passé ont travaillé séparément. Le projet de loi leur donnera les moyens de travailler sur de véritables pôles de recherche et d'enseignement supérieur : nous allons croiser les talents et créer de grands campus. Nous commencerons par l'économie, avec l'Ecole d'économie de Paris, projet confié à Thomas Piketty.

Et puisque sur ces bancs vous réclamez des moyens, en voici : trois milliards pour la recherche sur les trois années 2005, 2006 et 2007 ! Et trois mille chercheurs pour 2006 *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP)*.

En contrepartie - parce qu'il faut une contrepartie en démocratie, et que nous portons un projet de responsabilité - nous demandons l'évaluation des moyens consacrés à la recherche *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP)*. C'est dire que ce projet, porté par François Goulard en Conseil des ministres, sera un projet d'ambition et de responsabilité. C'est un vrai pacte de confiance que la France veut nouer avec sa recherche. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP)*